



## **Mémoire à l'appui des recommandations prébudgétaires de PearTree Financial Services Ltd. (« PearTree ») au Comité permanent des finances**

Présenté par : Marilyn Anthony, Directrice des services philanthropiques

Le 6 novembre 2013

1. Historiquement, le coût fiscal des incitatifs fiscaux et les avantages économiques et sociaux qui en découlent doivent être examinés indépendamment l'un de l'autre. Tandis que les coûts fiscaux peuvent faire l'objet de projections et de suivis, la récupération en termes de recettes fiscales et la valeur des avantages sociaux ne sont pas aussi évidentes. Le gouvernement a longtemps évoqué la nécessité de comprendre à la fois les coûts et les avantages des incitatifs fiscaux comme notion fondamentale pour déterminer la durée ou le prolongement des programmes d'incitatifs fiscaux.
2. PearTree occupe une position privilégiée pour aider le gouvernement à déterminer la valeur économique directe et les coûts fiscaux associés au programme d'actions accréditatives, y compris le coût fiscal net des crédits d'impôt pour exploration minière. Nous savons de plus comment déterminer le coût fiscal net, comprenant le recouvrement et les avantages des programmes philanthropiques élargis associés aux dons d'actions accréditatives.
3. PearTree exerce ses activités en lien avec le financement de l'exploration et des organismes de bienfaisance bénéficiant de dons majeurs sous la rubrique des règles relatives aux abris fiscaux, et en connaissance de ces règles ainsi que des autres règles pertinentes de la Loi de l'impôt sur le revenu (LIR) du Canada. Grâce à cet ensemble convergent de compétences, nous savons comment recueillir efficacement les données et réaliser des analyses pour déterminer à la fois les coûts et les avantages de ces programmes.
4. La LIR précise que la souscription et le don d'actions accréditatives constituent une catégorie d'abri fiscal enregistré connu sous la désignation de « arrangement de don ». Dans un modèle semblable à celui d'un essai clinique – dans lequel toutes les données ont déjà été recueillies et catégorisées – le gouvernement possède l'information à partir de laquelle nous pouvons facilement assurer le suivi des coûts et des recouvrements fiscaux parmi un groupe-échantillon pouvant rassembler jusqu'à 600 contribuables canadiens, de diverses régions géographiques, ayant souscrit des actions accréditatives et en ayant fait don à un organisme de bienfaisance.
5. Le gouvernement peut déterminer les coûts fiscaux liés aux investissements dans des actions accréditatives, ainsi que les recouvrements fiscaux, y compris les recouvrements des crédits d'impôt pour exploration minière, les coûts et les recouvrements fiscaux associés aux dons d'actions accréditatives. De plus, en examinant les mêmes sources de données, nous pouvons déterminer les montants d'investissement dans des actions accréditatives et les montants de dons avant et après l'adoption de la démarche suggérée par PearTree pour l'atteinte des objectifs des organismes caritatifs.
6. Toutes les données requises pour réaliser les analyses décrites précédemment sont à portée de main. Une liste de souscripteurs-échantillons d'actions accréditatives peut être dressée à partir des formules d'impôts produites par PearTree - T5003 « État des renseignements sur un abri fiscal ». Une fois que l'échantillon de souscripteurs est déterminé, la méthode comprend l'examen des éléments suivants :



- Dépenses d'exploration réclamées – Déclaration T1 générale – Case 224
- Crédits d'impôt pour exploration minière réclamés – Formulaire 2038 - Case 6717
- Dons de charité admissibles réclamés – Annexe 9 – Case 340
- Total des crédits d'impôt fédéral réclamés – Annexe 1 – Case 349
- Total des crédits d'impôt à l'investissement réclamés – Annexe 1 – Case 412

7. De la même façon, le capital d'exploration recueilli grâce à l'émission d'actions accréditives est consigné par les compagnies d'exploration émettrices dans leurs soumissions en vertu de la LIR et dans les Sommaires T101. Les fonds recueillis par les petites sociétés minières doivent être consacrés à une courte liste de dépenses prescrites, comprenant principalement de la main-d'œuvre. Le régime d'actions accréditives fonctionne depuis plus de quatre décennies. L'ARC et la communauté des sociétés émettrices sont bien habituées à demander et à recevoir des données précises sur l'utilisation des fonds. Le calcul des recouvrements fiscaux est très simple.

8. Le dernier point dans la détermination des coûts et des recouvrements fiscaux trait aux fonds reçus par les organismes caritatifs. Les données sont facilement disponibles grâce aux déclarations en vertu de la LIR et à l'examen sommaire des états financiers. PearTree a dénombré certains organismes de bienfaisance et certaines sociétés minières émettrices avec lesquels nous entretenons des relations professionnelles afin de déterminer le niveau d'appui pour fournir des études de cas permettant de connaître l'utilisation des fonds et les activités imposables. Les participants pouvant être identifiés aux fins d'une étude de cas ne seront pas un facteur limitant pour la réalisation d'une telle étude.

9. Analyse des débits et des crédits – les analyses proposées ci-dessus ne tiennent pas compte des avantages économiques ou fiscaux dans le secteur d'aval. Ces études ont été menées par RNCan assez récemment, soit en 2007, et doivent, en toute déférence, être mises à jour. Ce que nous proposons, c'est une analyse de l'actif et du passif très directe. Un souscripteur d'actions accréditives demande une déduction et un crédit qui entraînent un coût pour l'État. La société d'exploration minière consacre les fonds à des dépenses imposables, comme de la main-d'œuvre, recouvrant ainsi l'impôt sur la main-d'œuvre. Quel est le coût? L'organisme caritatif reçoit les actions qui sont immédiatement monétisées, fournissant un reçu pour dons de charité, représentant ainsi une perte fiscale pour l'État. L'organisme caritatif débourse les fonds en embauchant du personnel pour travailler au bien commun. Quel est le recouvrement des impôts par l'État lorsque le personnel est payé et que des impôts sont prélevés sur les salaires?

10. Résultat net – comme nous le mentionnions précédemment, PearTree a accès aux données convergentes qui, lorsqu'elles sont soumises à une analyse d'ensemble, révèlent de façon simple et discrète les coûts et les avantages fiscaux du régime d'actions accréditives et du programme de crédit d'impôt pour exploration minière qui y est associé, ainsi que leur utilité pour faire progresser le financement des organismes de bienfaisance. PearTree est prête à affecter les ressources humaines pour aider le gouvernement, ce qui devrait représenter environ 70 heures de travail. Nous estimons que le travail effectué par le gouvernement pour préparer cette analyse et le rapport qui suivra ne devrait pas dépasser 200 heures.